



ASNS

Attestation savoir nager en sécurité



Attestation
du Savoir
Nager en
Sécurité

QUI FAIT PASSER LE TEST ?

L'enseignant ou le MNS peuvent faire passer et valider le test.

COMMENT SE DEROULE LE TEST ?

Vidéo ou BD du test

Vidéo ASNS



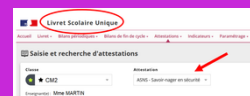
ATTESTATION

signée :

- par le MNS
- par l'enseignant
- par le directeur d'école

LSU

Elle doit être validée dans le LSU



FAMILLES

Elle est transmise aux familles avec un mot d'information

La circulaire natation 2022, parue au BO n°9 du 3 mars 2022, définit les conditions d'acquisition d'une aisance aquatique dès le plus jeune âge, en respectant la réglementation en vigueur.